

LE PELLERIN UN AVANT ET UN APRÈS !

Les facteurs et factrices du Pellerin ont lutté 3 jours pour arracher des emplois supplémentaires, des solutions aux surcharges de travail et une meilleure rémunération. Un collectif soudé est né. Que la direction s'en souvienne !

■ Grévistes cherchent négociations...

La direction locale de Pont St Martin a dû suivre des cours de négociations à Air France... Après le dépôt du préavis, l'usage est de recevoir ensemble les syndicats dépositaires.

Bah dans la plaque de Pont St Martin, c'est pas comme ça !

La direction voulait recevoir en deux temps - et sur 2 jours différents - SUD et la CGT. *Imaginez : si on revendiquait 15 radis, la direction en aurait donné 10 à SUD et 8 à la CGT ? Absurde !*

Donc la grève a démarré le mardi 1^{er} décembre, sans aucune séance de négociation. Enfin, les grévistes à 100% au Pellerin allaient pouvoir « dialoguer » !

Toujours pas... Car La Poste voulait nous envoyer négocier au centre courrier de Pont St Martin (26 km), refusant de nous recevoir au centre courrier du Pellerin, jugé « trop petit » pour s'asseoir à 7 dedans... *Trop petit ? Pourtant 11 collègues y travaillent tous les jours, même qu'on leur dispense des ETC 'passionnants' dans leur centre trop petit...*

Les grévistes manifestèrent dans la commune et s'arrêtèrent à la mairie où le maire - qui lui a accepté de nous recevoir - s'est proposé d'envoyer un mail à la direction de La Poste pour fournir une salle municipale afin de commencer un semblant de dialogue social... →

■ Revendications obtenues grâce au conflit

- Un emploi précaire embauché en CDI**
- Deux vacances de postes de travail comblées**
- Recours à l'intérim en cas de double main d'IP**
- Levée de la sécabilité structurelles tout janvier**
- Une prime d'équipe revue à la hausse**
- Un juste paiement des plis électoraux**

Une belle lutte au Pellerin, dans un esprit solidaire où la bonne humeur réchauffait les cœurs. On reviendra !

Mercredi, 2^{ème} jour de grève, enfin des négos ! Evidemment, les propositions de La Poste furent insuffisantes et les collègues reconduisirent le mouvement en assemblée générale. Au troisième jour, après la 4^{ème} séance de négociations, un compromis fut trouvé même si...

... même si La Poste en était à interdire aux grévistes d'assumer leurs 3 jours de grève... En effet, dans les « conditions de reprise », en général, on négocie le nombre de jours de grève et l'étalement de la charge. Sauf qu'au Pellerin, les collègues n'avaient pas envie de se taper 3 jours de tournées

pour presque pas un rond. La Poste, voyant le coup venir, à jouer au chantage : « *si vous n'acceptez pas de reprendre dans nos conditions, à savoir un jour de grève non décompté sur les trois effectués en lissant la charge, nous effaçons toutes les avancées obtenues !* ». Scandalisés et dégoûtés, les collègues ont failli continuer le mouvement face à cette méprise, mais cela signifiait perdre davantage de salaires... **Ce qui est sûr, c'est qu'à l'avenir, ils et elles s'en souviendront avant d'aborder chaque problématique face à la direction.**



SUD PTT NE LACHE RIEN !